



## Dans le territoire : nouvelles infrastructures, nouveaux paysages ?

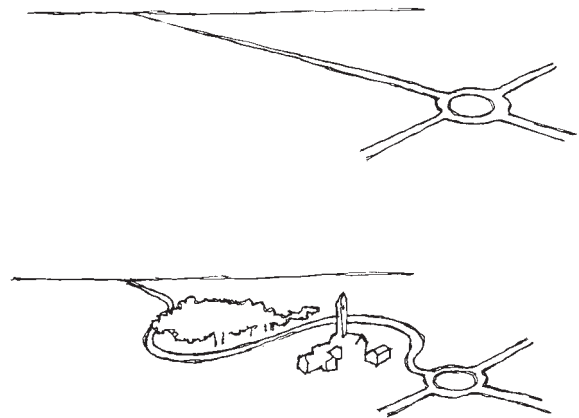
Emilio RAMIRO  
Géographe et paysagiste  
Espagne

Le fait de construire n'est ni le propre ni une exclusivité du monde urbain : en effet, on est intervenu dans la campagne de manière continue au cours de l'histoire, et ce dans le but de lui faire donner son efficacité maximum. Le concept moyenâgeux d'Univers distinguait déjà entre trois espaces différents sur la Terre, nommés en latin, *ager*, pour les lieux où vivait l'homme, *saltus*, pour le monde rural transformé par l'homme, et *silva*, pour les espaces vierges –aujourd'hui disparus–.

Aussi bien pour habiter que pour cultiver, il a été nécessaire de construire et de transformer le paysage, et celui-ci en est plein d'exemples : en voyageant seulement dans l'histoire de l'agriculture, on trouve les étapes qui ont permis la culture dans les montagnes, les cultures dans les dépressions formées par les deltas, les serres, etc. Par ailleurs, on peut accéder à tous ces lieux au travers de réseaux constitués par des voies de communication qui tronçonnent le paysage dans le but de le rendre plus accessible et plus gérable. On peut affirmer à cet égard que, à l'exception des grands traits qui conforment le relief, presque tout le reste du territoire est conditionné par l'être humain, d'où le fait que l'on puisse considérer le territoire comme un artifice, fruit d'innombrables interventions effectuées par les sociétés qui se sont succédées.

De nos jours, la quantité et la complexité des modifications introduites dans le territoire, du fait des nouveaux besoins de la société et du système productif, commencent à constituer un danger pour le paysage, que ce soit par sa perte même, par la dépersonnalisation à laquelle il est soumis ou par l'impact occasionné dans son fonctionnement naturel, très souvent irréversible.

Le point de départ pour une insertion intelligente des infrastructures se trouve dans l'aménagement du territoire. Celui-ci ne doit pas être utilisé uniquement pour la protection et la préservation des espaces singuliers (historiques, naturels, etc.) mais il doit aussi être un outil au service de l'Administration pour créer un cadre ordonné –qui prenne en compte le passé, le présent et l'avenir–. C'est dans ce cadre que doivent venir s'insérer les nouvelles infrastructures et c'est ce cadre qui doit les rendre compatibles avec les usages que l'on rencontre sur le territoire et qui protègent ses valeurs paysagistiques ainsi que sa mémoire historique. On devrait aussi établir des directives d'action et d'insertion pour tous les types d'infrastructures prenant en compte le lieu. De ce point de vue, le gouvernement de la Catalogne, au travers de sa Direction générale de l'Architecture et du Paysage, impulse actuellement des codes de bonnes pratiques pour les différents types de paysage. L'aménagement du territoire ainsi que les directives d'action doivent être issus de l'analyse et de la connaissance préalable du territoire.



L'administration doit définir les critères pour l'implantation et le développement des infrastructures conformément aux spécificités de chaque type de paysage.

En ce qui concerne l'introduction des nouvelles infrastructures, la tendance actuelle consiste à imposer des modèles de construction et d'ingénierie qui transfèrent la dynamique humaine sur le paysage –alors que celui-ci ne comprend pas les modes– et qui finissent par le globaliser et le banaliser. Ceci se fait en effaçant son essence originale et en créant de nouveaux paysages calqués les uns sur les autres, qui reflètent bien davantage l'importance qui est donnée actuellement au développement économique au-delà des problèmes territoriaux authentiques.

Ces nouvelles infrastructures, que ce soit des centres commerciaux, des zones industrielles, des lotissements résidentiels, des routes, des ponts, etc. répondent souvent à des modèles préétablis qui, en plus d'effacer l'identité des paysages, sont des interventions grossières et ingénues obéissant uniquement aux progrès de la modernité et aux nouvelles modes constructives. Le développement économique peut et doit être compatible avec la solution des problèmes territoriaux ainsi qu'avec la conservation et l'amélioration paysagistiques grâce à d'autres manières d'agir sur le territoire qui, au lieu de créer ces nouveaux paysages impersonnels, renforcent les paysages préexistants et même dans de nombreux cas les redécouvrent.

Lorsque l'on intervient sur le territoire, il est essentiel de s'appuyer sur l'histoire des lieux, sur leurs constructions ainsi que sur les formes préexistantes d'aménagement, pour une meilleure approche des projets territoriaux et, en conséquence, pour éviter d'effacer les vestiges du passé (chemins historiques, parcellement, etc.) qui avaient et peuvent continuer à avoir une raison d'être.

Si l'on se préoccupait davantage de l'histoire, celle-ci nous apprendrait la manière d'agir sur le présent. Par exemple, l'architecture vernaculaire, celle qui est conçue par les hommes et les femmes du lieu, qui utilise des techniques et des matériaux locaux, et qui tient compte de l'environnement, des traditions et de l'économie locale, est beaucoup plus proche de ce que nous entendons par édification durable et intégrée dans le paysage que l'architecture actuelle. Cela ne signifie pas que l'on doive revenir au passé ; en effet, de nombreux matériaux et de nombreuses techniques traditionnelles ne sont pas appropriés aux activités modernes qui transforment aujourd'hui le paysage. Toutefois, le projecteur doit considérer les influences historiques dans la mesure où elles peuvent lui être utiles pour résoudre les problèmes d'harmonie par rapport à l'environnement paysagistique, en le rendant compatible avec la fonctionnalité du projet.

En ce qui concerne la valeur esthétique ou la beauté de la conception des infrastructures, celles-ci sont tout à fait en rapport avec leur intégration dans le paysage, au niveau des couleurs, des matériaux, des formes, des textures et des volumes.



Paysage humanisé en Grèce



Paysage urbanisé sans planification à Hasbaya (Liban)

En plus de la sensibilité historique et de l'intégration paysagistique, il est nécessaire d'avoir une sensibilité physique et écologique envers le territoire. Et ceci pour reconnaître ses valeurs naturelles ainsi que ses dynamiques, dans le but d'éviter la destruction des espaces de valeur –à cause de l'âge de leurs forêts, de la qualité et de la quantité de l'écosystème, de leur beauté physique, etc.– ou, en tout cas, de les remettre en valeur sans les endommager. Mais c'est aussi nécessaire pour ne pas commettre d'agressions qui non seulement affectent l'environnement mais aussi tous les êtres vivants, et même pour éviter la construction d'infrastructures qui finissent par être obsolètes avant même d'être âgées du fait qu'elles désobéissent aux processus et aux conditions physiques et naturelles du territoire.

En guise d'exemple, on pourrait citer le fleuve Llobregat, à Barcelone, qui a déposé avec le temps plus de 100 km<sup>2</sup> de terres alluviales dans le delta qu'il a fini par former. Loin de comprendre et d'agir avec le processus naturel, on a effectué l'agrandissement du port de Barcelone dans l'espace gagné sur la mer. Or, pour ce faire il a été nécessaire, en plus, de détourner l'embouchure du fleuve. Cette intervention, qui ne répondait qu'à des raisons économiques, a constitué un véritable drame écologique et biologique au cours duquel sont morts une grande quantité de poissons ; ceux-ci, en effet, ont été bloqués dans une étendue d'eau sans issue pendant les travaux. Et tout cela a endommagé gravement la chaîne trophique ainsi que l'écosystème en général, en plus de faire perdre un paysage aussi singulier et caractéristique que celui du delta. Par ailleurs, le nouveau port ainsi créé non seulement ne résout pas le problème des dépôts alluviaux sinon qu'en plus il pourrait bien finir par en payer le prix.

Éviter l'impact environnemental dans l'insertion des infrastructures sur le territoire implique aussi une économie. Un certain nombre de nouvelles infrastructures comportent des projets de correction de l'impact créé ; or, ce sont des projets qui ont un coût important dès l'origine et qui, en de nombreuses occasions, ont obligé à investir encore davantage parce que les mesures de correction n'ont pas été adéquates. Très certainement, le plus simple et le plus économique serait de construire des infrastructures qui, dès le début, n'auraient aucun type d'impact –même si à l'origine elles devaient être plus chères–, au lieu de consacrer des fonds pour les compenser, sans que cela puisse même permettre de garantir la correction de l'impact créé.

Comme conclusion, en tenant compte du fait que le facteur socioéconomique ne considère le territoire que sous la forme d'un moyen de production, un ensemble de critères et de connaissances paysagistiques, une sensibilité écologique, une sensibilité sociale générant l'empathie envers les victimes du territoire, une redécouverte de l'histoire des lieux ainsi que beaucoup de sens commun sont nécessaires de la part des techniciens et des agents qui interviennent dans le projet de paysage et, plus généralement, dans le territoire.